



**DEFINITION DES ZONES A RISQUES  
MAJEURS NATURELS POTENTIELS  
SUR LA COMMUNE DE VENTEUIL  
(MARNE)**

**JN. HATRIVAL**

Mots clés :

N° de la carte à 1/50000 concernée :

**R 36196 CHA 4S 92**

**Novembre 1992**

**BRGM - CHAMPAGNE-ARDENNE**

Pôle Technologique Henri Farman - 12, rue Clément Ader - B.P. n° 27 - 51051 Reims cedex  
Tél. : (33) 26 61 65 55 - Télécopieur : (33) 26 05 08 66

## TABLE DES MATIERES

	Pages
INTRODUCTION .....	1
1 - SITUATION .....	1
2 - LES ECROULEMENTS ROCHEUX .....	1
3 - LES GLISSEMENTS DE TERRAIN .....	3
3.1 - GEOLOGIE DU SECTEUR .....	3
3.2 - PENTES .....	5
3.3 - ASPECT HYDROGEOLOGIE .....	7
3.4 - CARTE DES RISQUES POTENTIELS .....	9
CONCLUSION .....	11

## LISTE DES FIGURES

	Pages
Figure 1 - Carte de situation .....	2
Figure 2 - Carte géologique à 1/14 000 .....	4
Figure 3 - Carte des pentes à 1/14 000 .....	6
Figure 4 - Carte des points d'eau .....	8
Figure 5 - Carte des risques à 1/10 000 .....	10

## **INTRODUCTION**

Dans le cadre de la révision du POS, la commune de VENTEUIL, a confié au BRGM, Agence CHAMPAGNE-ARDENNE, une étude ayant pour but de définir les zones présentant des risques naturels majeurs potentiels liés aux mouvements de terrain sur le territoire de la commune.

## **1 - SITUATION**

La commune de VENTEUIL est située à 10 km au Nord-Ouest d'EPERNAY (figure 1). Sur le territoire de la commune, deux types de mouvement de terrain peuvent présenter des risques majeurs :

- les écoulements rocheux,
- les glissements de terrain.

## **2 - LES ECROULEMENTS ROCHEUX**

La falaise, développée sur une hauteur d'une dizaine de mètres, au Nord du cimetière et au-dessus du chemin aboutissant au terrain de sport présente des risques d'écroulement, localement très élevés.

Cette falaise est développée dans un calcaire sableux, légèrement induré, mais peu résistant, du Lutétien moyen. Ce terrain repose sur une semelle d'argiles grises dont l'épaisseur varie de 1 à 3 mètres et qui maintient une petite nappe aquifère temporaire au point considéré. Les argiles, mouillées par l'eau de cette nappe subissent un tassement qui entraîne une fissuration de toute la masse du calcaire sableux superposé.

De très nombreuses fissures, ouvertes ou comblées de matériaux divers, sont bien visibles (voir photos). Cette zone est très instable et présente des risques d'écroulement par panneaux importants.

D'autre part, cette formation géologique contient des fossiles abondants, variés et remarquablement bien conservés, ce qui en fait un but de collecte pour les amateurs de fossiles qui ne sont pas toujours à même de se rendre compte du danger important qui existe en ce point.

COMMUNE DE VENTEUIL  
(Marne)

-----  
CARTE DE SITUATION

Extrait de la carte topographique IGN EPERNAY  
Echelle : 1/100 000



Limites de la commune

Mis à part ce danger, lié à la présence humaine, aucun édifice ne paraît menacé actuellement. Il conviendra d'interdire :

- l'accès à cette falaise, très dangereuse, à l'aide de panneaux de signalisation et d'un grillage en interdisant matériellement l'accès,
- toute construction en contrebas ou sur la bordure du plateau limité par cette falaise.

Cette zone est englobée sur la carte dans la zone à risque élevé de glissement de terrain.

## **3 - LES GLISSEMENTS DE TERRAIN**

Les facteurs pris en compte pour l'élaboration du présent document d'orientation sont les suivants :

- géologie du secteur,
- pentes,
- état hydrogéologique du secteur.

### **3.1 - GEOLOGIE DU SECTEUR**

Sur la commune de Venteuil les couches de terrains reposant sur la craie sont d'origine marine ou laguno-lacustre et sont disposées horizontalement les unes sur les autres. Seule la craie présentant un paléorelief modéré, montre par endroits un pendage structural de quelques degrés. Les zones d'affleurement de ces différentes couches sont portées sur la figure 2 (carte géologique détaillée). D'après les observations sur le terrain et les sondages réalisés sur le secteur étudié, il est possible d'établir la succession suivante de haut en bas :

- Lp : limon argilo-sableux, brunâtre, d'épaisseur variable de 2 à 5 mètres. Ces limons recouvrent tout le plateau,
- Rg1 : argile rougeâtre à blocs de meulières,
- g1b : argile verdâtre, compacte (Sannoisien)
- e<sup>7b</sup> : calcaire gris-beige, massif, ou vacuolaire, très dur, en grande partie silicifié, surtout dans la partie supérieure. L'épaisseur de ce niveau est variable de 6 à 10 m (Ludien moyen),
- e<sup>6b2-7a</sup> : argile plus ou moins calcaire, verte, alternant avec des marnes blanchâtres et des calcaires blancs à grains fins, disposés en bancs décimétriques. L'épaisseur de ce niveau est d'environ 10 m (Ludien moyen et inférieur).
- e<sup>6b1</sup> : calcaires argileux, souvent grumeleux, et calcaires tuffacés et calcaires compacts, alternant avec des marnes blanchâtres. Présence de très

Figure 2

# COMMUNE DE VENTEUIL (Marne)

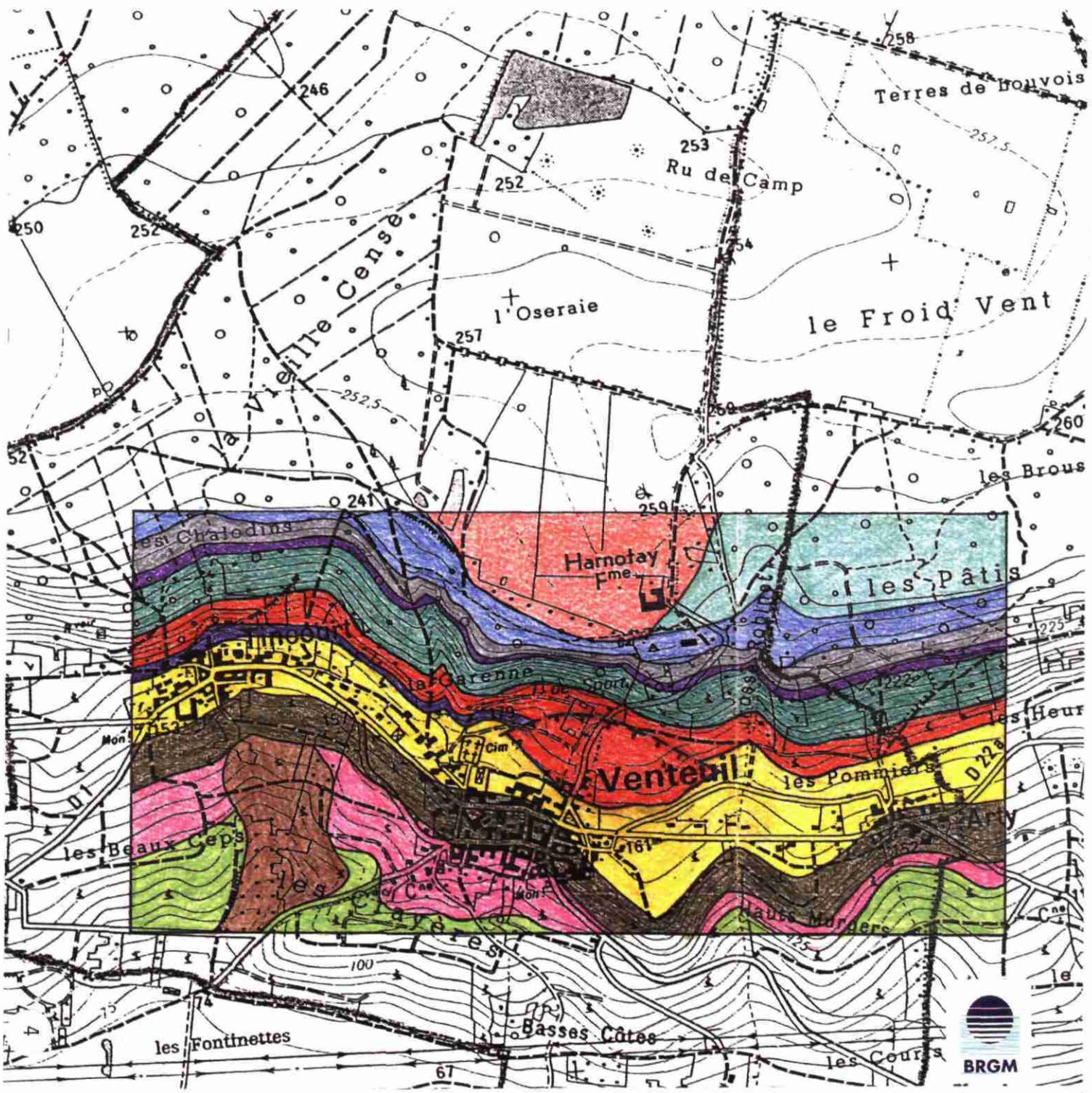
## ZONAGE DES RISQUES NATURELS POTENTIELS

### CARTE GEOLOGIQUE Echelle : 1/14 000

R 36196 CHA 4S 92

#### LEGENDE

Rg 1	Formations résiduelles : argiles
g 1b	Sannoisien : argile
e 7b	Ludien supérieur : calcaire
e 6b 7b	Ludien moyen et inférieur : marnes et calcaires
e 6a	Marinésien : calcaires et marnes
e 5c	Auversien : sable
e 5b	Lutétien supérieur : marnes et caillasses
e 1b	Cuisien supérieur : argiles
e 4	Cuisien : sable
e 3	Sparnacien : argiles, sables, lignites
e 2	Thanétien : sable
C	Colluvions
C <sub>0</sub> E	Craie
TTT	Mouvements de terrain ancien, apparemment stabilisé



nombreux débris coquillers. A la base, présence d'une couche d'argile compacte de 3 mètres d'épaisseur. L'ensemble de ces couches atteint une dizaine de mètres (Marinésien).

- e5c : alternance de :
  - calcaire blanc, dur, compact,
  - calcaire grumeleux, beige,
  - calcaire argileux tendre,
  - calcaire blanchâtre ou verdâtre,
  - marne sableuse,
  - argile verte,
  - argile blanche.

L'épaisseur des bancs est variable de un décimètre à 2 mètres ; l'épaisseur totale de la couche est d'environ 20 mètres (Lutétien supérieur).
- e5b : calcaire gréseux, tendre, jaunâtre, glauconieux, avec des passages sableux très fossilifères. Epaisseur 10 à 12 mètres (Lutétien moyen),
- e4b : argile silteuse, grise ou marron ou violine (Argile de Laon),
- e4 : sable quartzeux, gris, grossier à moyen, légèrement glauconieux, non argileux. Leur épaisseur est d'environ 18 mètres (Cuisien),
- e3 : argiles localement très silteuses, noires, fossilifères. Des niveaux de sable fin, siliceux, ainsi que des couches ligniteuses sont intercalées très irrégulièrement. L'épaisseur de cette assise atteint une trentaine de mètres (Sparnacien),
- e2 : sable fin, siliceux, généralement bien trié, beige. L'épaisseur de ce niveau est d'environ 10 mètres (Thanétien).

Les couches décrites ci-dessus représentent le Tertiaire ; elles reposent sur la craie blanche, assez homogène, fissurée, dont l'épaisseur totale atteint près de 400 mètres.

La base des versants est recouverte par des formations superficielles colluvionnées, argileuses, à blocs et blocs de calcaires ou de meulière.

Les pentes elles-mêmes sont couvertes de formations superficielles de nature variée, leur épaisseur variable peut atteindre 4 à 5 mètres.

### **3.2 - PENTES**

La carte des pentes de la figure 3, a été établie en prenant comme coupures des pentes, en pourcentage, les valeurs suivantes :

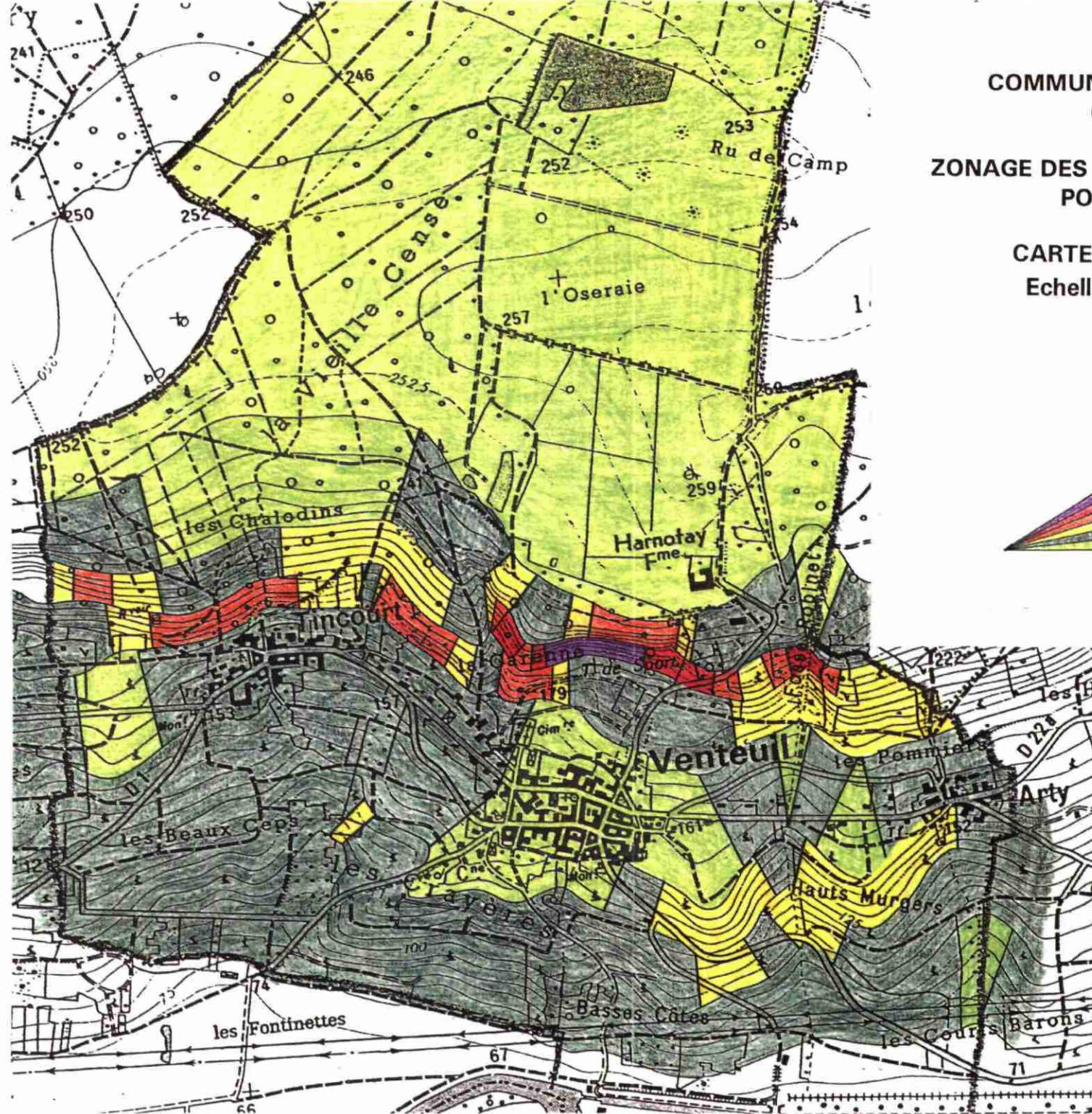
10%, 20%, 30%, 40%, 50%, 60%.

Figure 3

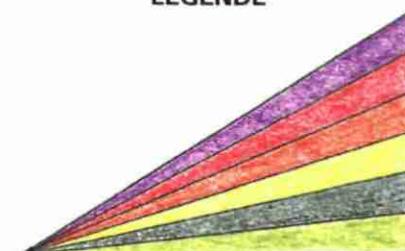
COMMUNE DE VENTEUIL  
(Marne)

ZONAGE DES RISQUES NATURELS  
POTENTIELS

CARTE DES PENTES  
Echelle : 1/14 000



LEGENDE



- 60 %
- 50 %
- 40 %
- 30 %
- 20 %
- 10 %

R 36196 CHA 4S 92



Aucune pente n'est supérieure à 60%.

La carte montre :

- que la plus grande partie du territoire de la commune est affectée de pentes inférieures à 20%,
- l'existence de deux bandes à pentes fortes, réparties horizontalement. La plus importante recoupant toute la commune, est située entre les cotes NGF +175 m et +225 m. La deuxième bande est située au Sud-Est de la commune entre les cotes NGF +125 m et +150 m. Les pentes les plus fortes, entre 40% et 60% se situent aux abords du village, vers le Nord, dans la partie basse du versant boisé.

### **3.3 - ASPECT HYDROGEOLOGIQUE**

Les différents points d'eau recensés sont portés sur la figure 4. Le tableau 1 donne pour chaque point :

- le numéro de classement national,
- la nature du point d'eau,
- la nappe aquifère exploitée,
- la cote NGF du point d'eau.

**Tableau 1 - Liste des points d'eau**

<b>N° de classement national</b>	<b>Nature</b>	<b>Niveau exploité</b>	<b>Cote du point d'eau</b>
157.3.10	Source	Cuisien	162
157.3.56	Source	Lutétien	195
157.3.57	Source	Lutétien	
157.3.58	Source drainée	Cuisien	150
157.3.59	Source captée	Cuisien	160
157.3.60	Source captée	Cuisien	155

Il en résulte que deux nappes aquifères essentiellement, sont présentes, développées dans les sables cuisien reposant sur les argiles sparnaciennes, et dans les sables calcaires du Lutétien moyen reposant sur la mince couche des argiles du Cuisien supérieur (Argiles de Laon).

Ailleurs, il est connu que :

- les niveaux calcaires du Lutétien supérieur,
- les sables auversiens,
- les calcaires ludiens

sont souvent aquifères ; il semble que ces nappes ne soient pas bien développées sur le territoire de la commune.

Les sources, constituant des exutoires naturels de ces nappes, devront être entretenues en bon état d'écoulement, par un nettoyage régulier des abords afin d'éviter la mise en pression de ces nappes.

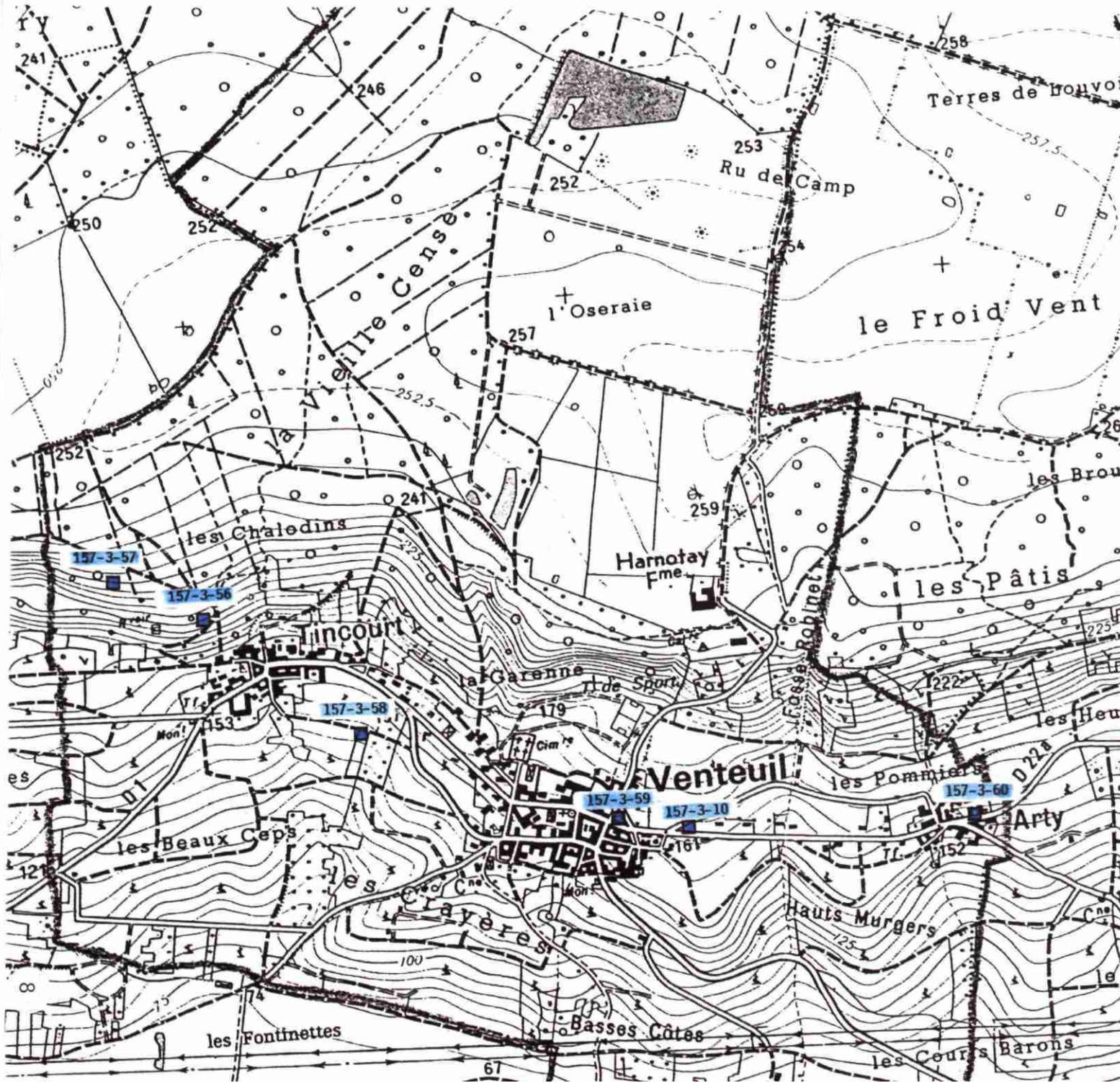
Figure 4

COMMUNE DE VENTEUIL  
(Marne)

ZONAGE DES RISQUES NATURELS  
POTENTIELS

IMPLANTATION DES POINTS D'EAU  
Echelle : 1/14 000

■ Point d'eau avec son numéro  
de classement national



R 36196 CHA 4S 92



### 3.4 - CARTE DES RISQUES POTENTIELS

La zonation est réalisée en prenant en compte la superposition des facteurs principaux de risques que sont la lithologie, la pente et l'eau.

Quatre classes de risque sont déterminées :

- zone à risque de glissement de terrain très élevé,
- zone à risque de glissement de terrain élevé,
- zone à risque de glissement de terrain faible,
- zone sans risque de mouvement de terrain prévisible.

Ces zones sont reportées sur la carte des risques, figure 5.

Za) la zone à risque très élevé est localisée :

- au Nord du village de Venteuil, sur le versant boisé entre les cotes 175 et 225 mètres et entre les lieux-dits "La Garenne" et "Fossé Robinet", à la limite Est de la commune,
- à l'Ouest de Tincourt, sur le même versant boisé, entre les cotes 180 et 230 mètres.

Zb) la zone à risque élevé est plus découpée, elle est localisée :

- au Nord de Tincourt, sur le versant boisé, entre les zones à risques très élevés,
- au Sud de la route reliant Tincourt à Venteuil,
- au Nord-Est de Venteuil suivant une bande située entre les cotes 175 et 185 mètres,
- dans tout le vallon du Fossé Robinet entre les cotes 125 et 185 mètres,
- à l'emplacement de l'écart Arty entre les cotes 130 et 160 mètres ; cette zone se prolongeant jusqu'à la route départementale n° 1,
- au Sud du village de Venteuil, dans le petit vallon, entre les cotes 120 et 135 mètres.

Zc) la zone à risque faible est également découpée, elle est localisée

- en bordure du plateau,
- suivant une bande horizontale allant du village de Venteuil à Tincourt, et au-delà, jusqu'à la limite communale,
- dans le vallon situé entre les lieux-dits "Les Beaux Ceps" et "Les Crayères",
- au Nord d'Arty au lieu-dit "Les Pommiers".

Zd) la zone sans risque de mouvement de terrain prévisible couvre le reste de la commune.

Ze) la zone à risque d'écroulement rocheux très élevé est représenté sur la carte par des hachures dans la zone à risque très élevé de glissement de terrain.



## **CONCLUSION**

L'étude réalisée a permis de mettre en évidence et de localiser sur la commune de VENTEUIL, à l'échelle de 1/10 000, des zones à risques majeurs naturels potentiels. Quatre zones ont été établies en fonction de l'état du terrain naturel et des aménagements actuels.

Tout aménagement futur devra prendre en compte le document établi : pour les points situés dans les zones à risques élevés ou très élevés, une étude hydrogéologique spécifique du projet, situé dans son cadre, devra être réalisée par un bureau d'études spécialisé, afin de déterminer les limites des aménagements projetés et les mesures compensatoires à mettre en oeuvre.